



ASSOCIATION N'OUBLIEZ PAS CHARAZED

L'objectif de l'association

L'association œuvre pour empêcher la fermeture des enquêtes judiciaires qui concerne les enfants disparus de l'Isère. Elle soutient les familles de victimes, entretient la mémoire des enfants disparus ou enlevés, et milite pour une meilleure prévention ainsi qu'une plus grande visibilité de ces affaires souvent oubliées.

N'oublions pas ces enfants ...

Ces drames ne sont pas de simples faits divers ni de froids numéros de dossier.

Ce sont des vies brisées, des familles en attente, des victimes qu'il faut aider, protéger et rechercher. Entre **1983 et 1996**, l'Isère a été le théâtre d'une série de disparitions, d'enlèvements, de meurtres et d'agressions sur mineurs.

Beaucoup de ces affaires ont été classées sans suite, puis réouvérées grâce à la détermination des familles, qui, près de **quarante ans plus tard**, continuent de se battre pour obtenir la vérité.

Instructions en cours

Si vous détenez des informations ou souhaitez témoigner, contacter le pôle cold case de Nanterre (92), en charge des enquêtes par email :

temoignages.coldcase.tj-nanterre@justice.fr

Ou sur le site internet :

<https://www.oubliezpas.fr/contact/>

Qui est Charazed ?

Charazed

Bendouiou, 10 ans, a disparu le 8 juillet 1987 à Bourgoin-Jallieu.

Depuis ce jour, plus aucune trace d'elle. Une fille, une sœur, une amie ... Son absence laisse un vide immense dans la vie de ses proches.

Charazed fait partie de la douzaine d'enfants connus sous le nom des « **Disparus de l'Isère** », qui, à ce jour, n'ont jamais été retrouvés.



Qui sommes-nous ?

Les membres de l'association sont avant tout **des familles de victimes**, unies par un même drame : la disparition ou l'enlèvement d'un enfant dans les années 80, en Isère. Beaucoup restent sans réponse à ce jour.

Aux côtés des familles, Maître Herrmann et Maître Kanoun (*du Cabinet SIA Avocat*) se battent auprès des pouvoirs publics et sur le plan juridique pour que ces affaires ne sombrent pas dans l'oubli ni sous le poids de la prescription.

L'association accompagne chaque famille dans son combat et milite sans relâche pour le maintien d'une instruction dans ces dossiers non élucidés.

Tous ses membres sont **bénévoles, libres et indépendants**, mettant à profit leur temps, leur courage et leurs compétences pour un seul objectif :

faire éclater la vérité et rendre justice à chaque enfant disparu.



ASSOCIATION N'OUBLIEZ PAS CHARAZED

BULLETIN D'ADHÉSION

(un bulletin par personne))

Je, soussigné(e),

Nom*:

Prénom*:

Date de naissance :

Adresse postale * :

Code postale et ville* : -

Téléphone *:

Adresse e-mail *:

*mention obligatoire

souhaite adhérer à l'association **N'oubliez pas Charazed**, et déclare avoir pris connaissance des **statuts** et du **règlement intérieur** de l'association et m'engage à les respecter.

« La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents. »

Boris Cyrulnik

L'association N'oubliez pas Charazed se doit d'être la barque qui protège les victimes quand les vagues sont trop fortes, et votre adhésion en est la rame.

Communication et droit à l'image

Pour les besoins en communication autour des actions de l'association et dans le respect du droit à l'image

- J'autorise l'association à me communiquer des informations par email
- J'autorise l'association à utiliser mon image (photos/vidéos) dans le cadre de ses activités et supports de communication

Dans le cadre de la protection des données (RGPD), l'association vous informe que les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des adhésions. Elles ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou de suppression de vos données en contactant l'association par email.

Cotisation

J'accepte de verser la cotisation d'un montant de 15€, qui prendra effet pour une année à partir du/...../..... (*date du versement de la cotisation*)

Je souhaite régler la cotisation :

- Par chèque
- Par virement bancaire

Tout règlement doit être effectué à l'ordre de l'**ASSOCIATION N'OUBLIEZ PAS CHARAZED**

Facultatif : je souhaite également faire un don€ (*montant*) pour soutenir l'association dans ses activités au cours de l'année de mon adhésion. Je règle :

- Par chèques
- Par virement bancaire

L'association vous remercie de votre soutien !

Signature :

Fait à le

Signature de l'adhérent :